

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 3 avril 2023

Objet

**Convention
pluriannuelle
2023/2025
association UNIRE.
Autorisation de
signature**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean-claude GALAN – Andrée COLLIN – Martine CHEVAUCHERIE – Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX – Nicole BONNAL (délibérations 6 à 22) - Christophe BAGILET – Vincent BUNEL – Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI – Justine ADENIS – Cédric JUIF – Monique FRENEL – Patrick DANDY – Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Séverine CASTAGNET

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Nathalie LACUEY à Monsieur le Maire – Pascal CAVALIERE à Alexandre BOURIGAULT
Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN – Fatima SABI à Nathalie BIJOUX –
Céline PROUHET à Andrée COLLIN – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE –
Nicolas CALT à Jonathan SINSOU

Absents excusés : Nicole BONNAL (délibérations 1 à 5) - Alexandre LEDOUX

M. Ahmed ASFOR a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 18 décembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé le projet de convention pluriannuelle avec l'Association de Préfiguration Unissons nos idées pour réussir ensemble (U.N.I.R.E.) et autorisé Monsieur le Maire à signer celle-ci.

Depuis 2018, l'association UNIRE porte le Centre social des Coteaux et l'Espace de Vie Sociale de la Plaine.

En 2022, l'association a obtenu le renouvellement de son agrément, il est donc nécessaire de signer une nouvelle convention pluriannuelle pour la période 2023/2025 :

- Les axes de travail du Centre Social des Coteaux sont les suivants :
 - Agir en rénovation urbaine
 - Accompagner les familles
 - Bien vieillir
 - Agir pour l'accès au droit et l'insertion
 - La culture pour tous
- Les axes de travail de l'Espace de Vie Sociale de la Plaine sont les suivants :
 - Agir sur le quartier
 - Accompagner les familles
 - Agir pour l'accès au droit et à l'insertion
 - La culture pour tous

Aussi, l'association UNIRE veille à l'articulation de ses actions avec les objectifs et les ambitions inscrits dans le Contrat de Ville, le Projet Educatif Global de Territoire adopté en 2022 et le Projet Social de Territoire validé en 2023.

La Ville alloue une participation à hauteur de 180 000 € en 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-7 ;

Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion Emploi, Solidarités Internationales, Numérique en date du 15 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE les axes de travail proposés par l'association U.N.I.R.E.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle 2023/2025 avec l'association U.N.I.R.E.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32 unanimité
Contre :
Abstention :

: **POUR EXTRAIT CONFORME :**
A la Mairie de FLOIRAC, le 4 avril 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

